

DÉTAILS D'ORGANISATION CYCLO-CROSS

VILLE PARIGNE L'EVEQUE

CODE POSTAL 72250

TITRE DE L'ÉPREUVE CYCLO CROSS

DATE 11/10/2026

CLUB ORGANISATEUR BRETTE SPORTTIF

Indiquer si la course est Internationale, Nationale, Interrégionale, Régionale, Départementale INTERREGIONALE

Coueurs admis

Seniors	✓ U15	Masters
U23	Femmes Seniors-U19	
U19	✓ Femmes U15-U17	
✓ U17	Access	

CATÉGORIES ADMISES

U15-U17

Nbre d'engagés maximum 80

Circuit : Terrain Privé : Lieu dit "La Roche Pavy - La Lande"

Données GPX (Openrunner-Strava) :

Longueur du circuit : 2,200 Km

Durée de l'épreuve : U15 20 min / U17 : 30 min

DOSSARDS : 12 H 30 - LIEU : La Lande (près du podium)

DÉPART : 13 H 30 - LIEU : La Lande (près du podium)

TARIFS D'ENGAGEMENT PAR INTERNET (à raison d'un droit d'engagement par journée de course ou par étape)

↳ Seniors-U23-U19 :	€ Seniors-U23-U19-Access-Masters-Femmes Seniors-U19 (minimum 8,50 €/maximum Libre)
↳ U15-U17 :	8 € (minimum 6,50 €/maximum 8€)
↳ Access seuls :	€ (minimum 3 €/maximum 20 €)

TARIFS D'ENGAGEMENT SUR PLACE (à raison d'un droit d'engagement par journée de course ou par étape)

↳ Seniors-U23-U19 :	€ (majoration libre de 0 € à 5 €)
↳ U15-U17 :	10 € (majoration de 2 € obligatoire)
↳ Access seuls :	€ (majoration libre de 0 € à 5 €)

Lieu précis de l'arrivée La Lande

Lieu précis du local pour le contrôle antidopage Chez M. LEVEAU - La Roche Pavy

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

M. JOLIVEAU Eric (Président de Brette Sportif) : 06 10 37 40 44 - eric.joliveau@outlook.fr

NB : Utilisation de transpondeurs

DETAILS D'ORGANISATION (suite)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ESPÈCES

NATURE

Montant de la grille : €

Nombre de prix : 10 15 20 25

Premier prix : €

AUTRES PRIX

↪ Catégorie concernée :

Montant de la grille : €

Nombre de prix : 3 4 5 10

↪ Catégorie concernée :

Montant de la grille : €

Nombre de prix : 3 4 5 10

Le speaker est :

M. CHARON Jean-Marie

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

M. JOLIVEAU Eric

**L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après
parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional**

Visa de l'organisateur